



Chère Madame, Cher Monsieur,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, plus de 3800 internautes utilisent régulièrement le nouveau Portail Famille TELISS ([issy.com](http://issy.com), rubrique E-services) pour réserver les activités périscolaires et de loisirs de leur enfant (modifiables jusqu'à la veille minuit), actualiser leurs informations personnelles et payer leur facture en ligne.

Une nouvelle version, en ligne depuis le 13 avril, a été l'occasion de rappeler aux familles l'importance des réservations sur le planning, qui nous permettent d'adapter les effectifs d'encadrement pour continuer à accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Nous avons malheureusement constaté que **le taux de réservation moyen aux activités périscolaires** (accueil maternel et élémentaire, études, goûter et HTS) n'était que de **15%** entre janvier et avril 2012 et de 10%, restauration comprise, ces taux étant très variables d'une école à l'autre.

Les prévisions d'effectifs ne sont pas fiables et la Ville se trouve donc dans l'impossibilité de les anticiper, en particulier pour le nombre de repas à commander. Ainsi, le lundi 30 avril, seuls 3782 enfants ont-ils déjeuné à la restauration scolaire, contre 4 660 habituellement, soit une baisse de 18.8%. Cela a entraîné une perte financière de plus de 1250€ et un gaspillage de plus de 270 repas.

Aussi, vous serai-je reconnaissant de bien vouloir relayer auprès des parents la nécessité d'actualiser leurs réservations sur le Portail TELISS.

Sachant compter sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués.



Le Maire Adjoint  
délégué à l'Éducation

*Philippe Knusmann*  
Philippe KNUSMANN

Hôtel de Ville - 62, rue du Général Leclerc  
Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc  
- 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -  
Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502  
Internet : <http://www.issy.com>  
Courriel : [iris@ville-issy.fr](mailto:iris@ville-issy.fr)

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire

### Taux de réservation des activités périscolaires entre janvier et avril 2012

